



Date de convocation :
23/05/2020

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 34

Conseillers votants : 35



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 29 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt-neuf mai à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni par visioconférence, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Sébastien LECORNU, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, Mme Nicole BALMARY, M. Yves ETIENNE, Mme Catherine DELALANDE, Adjoint

M. Hervé HERRY, M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Sylvie GRAFFIN à M. Sébastien LECORNU

Absents :

Secrétaire de séance : Yves ETIENNE

N° 102/2020

Rapporteur : Jérôme GRENIER

OBJET : Budget supplémentaire 2020 - Budget annexe du portage de repas

Le service de Portage de repas à domicile a le caractère de service public industriel et commercial (SPIC) et est donc soumis à TVA de plein droit. Ceci conduit à avoir une comptabilité distincte avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce budget est régi par les dispositions de l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux. Les montants présentés ci-dessous et dans les annexes jointes au présent rapport sont donc des montants hors taxes.

La décision modificative n°1 portant Budget Supplémentaire 2020 soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats et restes à réaliser du compte administratif 2019. Il permet également d'ajuster les dépenses et recettes nouvelles en complément du budget primitif voté en décembre dernier.

**SECTION
D'EXPLOITATION**

Le budget supplémentaire de la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+36 938,20 €**.



• **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles d'exploitation : +2 600,00 €**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : +600,00 €

Ajustement des crédits nécessaires aux dépenses de fonctionnement courantes (achats de fournitures et de prestations de service).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : +1 000,00 €

Inscription de crédits pour diverses admissions en non-valeur ainsi que des créances éteintes présentées par Monsieur le Trésorier.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : +1 000,00 €

Prévision de crédits pour d'éventuels annulations de titres de recettes sur exercice clos.

✓ **Dépenses d'ordre d'exploitation : +34 338,20 €**

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : +34 338,20 €

Le solde net de l'excédent 2019 reporté génère l'autofinancement des équipements nécessaires à la bonne qualité du service.

• **RECETTES**

✓ **Résultat de fonctionnement reporté : +36 938,20 €**

Excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 209 après affectation du résultat.

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2020

Budget Primitif	DM1	TOTAL BUDGET
251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €
251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+43 534,20 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses d'équipement : +38 728,05 €**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : +38 728,05 €

Réserves d'investissement.

- **RECETTES**

✓ **Résultat d'investissement reporté : +9 196,00 €**

Excédent d'investissement constaté au compte administratif 2019.

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : +34 338,20 €**

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : +34 338,20 €

Le solde net de l'excédent 2019 reporté génère l'autofinancement des équipements nécessaires à la bonne qualité du service

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

Budget Primitif	Restes à réaliser	DM1	TOTAL BUDGET
5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
5 200,00 €	- €	43 534,20 €	48 734,20 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 à 1612-20, L 2122-21 (3°), L 2312-1, L 2312-2 et L 2312-3, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

Vu le budget primitif 2020,

Vu le compte administratif de l'exercice 2019 adopté précédemment ainsi que les excédents et besoins de financement de clôture qui en résultent,

Vu les états de restes à réaliser 2019 de la section d'investissement du budget annexe du portage de repas remis à Monsieur le Trésorier, comptable de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la première décision modificative du budget annexe du portage de repas portant budget supplémentaire pour l'exercice 2020 équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement :	+36 938,20 euros
- section d'investissement :	+43 534,20 euros

Avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, dont les chapitres globalisés,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, dont les chapitres-programmes d'équipements.

Ressources humaines et finances

Dossier non présenté en commission

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
		2020		
011	Charges à caractère général	175 650,00 €	600,00 €	176 250,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	68 150,00 €		68 150,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €
Total des dépenses de gestion courante		245 300,00 €	1 600,00 €	246 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		245 800,00 €	2 600,00 €	248 400,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		34 338,20 €	34 338,20 €
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	5 200,00 €		5 200,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 200,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
TOTAL DES DEPENSES		251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €
002	Résultat d'exploitation reporté			
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
70	Produits services, domaine et ventes div.	251 000,00 €		251 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante			
Total des recettes de gestion courante		251 000,00 €	0,00 €	251 000,00 €
77	Produits exceptionnels			
Total des recettes réelles d'exploitation		251 000,00 €	0,00 €	251 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES		251 000,00 €	0,00 €	251 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté		36 938,20 €	36 938,20 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget Primitif 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 011 - Charges à caractère général	175 650,00 €	600,00 €	176 250,00 €
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	147 000,00 €	500,00 €	147 500,00 €
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	17 000,00 €		17 000,00 €
6135 LOCATIONS MOBILIERES	8 510,00 €		8 510,00 €
6168 AUTRES	1 000,00 €		1 000,00 €
618 ANALYSES	800,00 €	100,00 €	900,00 €
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	1 340,00 €		1 340,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	68 150,00 €	- €	68 150,00 €
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	230,00 €		230,00 €
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	210,00 €		210,00 €
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	710,00 €		710,00 €
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	42 370,00 €		42 370,00 €
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	860,00 €		860,00 €
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 820,00 €		2 820,00 €
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	900,00 €		900,00 €
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	6 500,00 €		6 500,00 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget Primitif 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	13 000,00 €	13 000,00 €	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	100,00 €	100,00 €	
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	450,00 €	450,00 €	
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		1 500,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 500,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		245 300,00 €	1 600,00 €	246 900,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		500,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €
TOTAL DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION		245 800,00 €	2 600,00 €	248 400,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		34 338,20 €	34 338,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget Primitif 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 200,00 €	- €	5 200,00 €
6811 DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 200,00 €		5 200,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	5 200,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES HT

Art.	Budget Primitif 2020	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 70 - Produits des Services	251 000,00 €	- €	251 000,00 €
706 PRESTATIONS DE SERVICES	251 000,00 €		251 000,00 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	251 000,00 €	- €	251 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	251 000,00 €	- €	251 000,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	251 000,00 €	- €	251 000,00 €
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		36 938,20 €	36 938,20 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	251 000,00 €	36 938,20 €	287 938,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2020	Restes à réaliser 2019	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
	Total des dépenses d'équipement	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
	Total des dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté				
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2020	Restes à réaliser 2019	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chap.	Libellés	Budget Primitif 2020	Restes à réaliser 2019	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
	Total des recettes d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Total des recettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
.021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			34 338,20 €	34 338,20 €
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	5 200,00 €			5 200,00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 200,00 €	0,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	0,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
001	Excédent d'investissement reporté			9 196,00 €	9 196,00 €
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	0,00 €	43 534,20 €	48 734,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES HT

Chap.	Budget Primitif 2020	Restes à réaliser 2019	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 200,00 €	4 806,15 €	38 728,05 €	48 734,20 €

Décision modificative n°1 2020 - Budget Supplémentaire



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES HT

Chap.	Budget Primitif 2020	Restes à réaliser 2019	Budget Supplémentaire	TOTAL BUDGET
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			34 338,20 €	34 338,20 €
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	5 200,00 €	0,00 €	0,00 €	5 200,00 €
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	3 200,00 €			3 200,00 €
28188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00 €			2 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €	0,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5 200,00 €	0,00 €	34 338,20 €	39 538,20 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 200,00 €	0,00 €	43 534,20 €	48 734,20 €